



La MRC vous informe

Automne 2016
volume 9, numéro 3



MOT DE LA PRÉFET

L'économie a le vent dans les voiles

Au cours de la saison estivale les vents auront été favorables pour plusieurs entrepreneurs du territoire. En effet, depuis le début du mois de juin, la MRC de Marguerite-D'Youville, par le biais de son Service de développement économique (SDE), a accordée près de 900 000 \$ en prêts et subventions à 13 entreprises. Grâce à cette injection de fonds, la MRC a contribué au maintien et à la création de 179 emplois.

Ces résultats impressionnants nous indiquent clairement que partout sur le territoire, il y a un regain d'optimisme parmi la communauté d'affaires qui souhaite profiter du boum économique qui se profile pour les prochaines années.

Femmes en action

Depuis son lancement, en avril dernier, le volet *Femmes en action* des Fonds locaux d'investissements de la MRC, connaît lui aussi sa part de succès. Déjà, six entreprises dirigées par des femmes ont pu se partager une valeur totale de 30 000 \$ en prêts.

Avec ce volet, qui s'adresse spécifiquement aux femmes entrepreneures, nous souhaitons augmenter le nombre d'entreprises détenues par des femmes et soutenir leur essor économique et social. Notre région a tout à gagner en appuyant l'entrepreneuriat féminin.

Biométhanisation : retard sur l'échéancier

Nous avons appris récemment que le projet de construction du centre de traitement des matières organiques par biométhanisation était repoussé de quelques mois. En effet, la Société d'économie mixte de l'Est de la Couronne Sud (SÉMECS) – l'organisme responsable de la mise en place et de la gestion du centre – est toujours en attente d'un dernier certificat d'autorisation, requis par le ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques, avant de débiter les travaux.

Toutefois, je peux vous assurer que le projet ira de l'avant dès que le ministère délivrera le certificat et que la construction du centre débutera d'ici quelques mois. Cependant comme celle-ci devra s'échelonner sur une période de 12 à 15 mois, on prévoit donc que les citoyens recevront leur Organibac (bac brun) en fin d'année 2017 ou début 2018.


Suzanne Dansereau, préfet

ENVIRONNEMENT



OPÉRATION DÉCHIQUETAGE

N'OUBLIEZ PAS! Le 11 septembre 2016, de 8 h à 16 h, c'est la journée OPÉRATION DÉCHIQUETAGE à l'Écocentre Marguerite-D'Youville, secteur Sud, à Varennes.

Apportez vos documents confidentiels pour qu'ils soient déchiquetés sur place, de façon sécuritaire.

Ce service est **offert gratuitement** à tous les résidents de la MRC de Marguerite-D'Youville, sur présentation d'une preuve de résidence.

Information : 450 583-3301, poste 242



RETOUR DE LA COLLECTE DES RÉSIDUS DOMESTIQUES (BAC NOIR) AUX DEUX SEMAINES

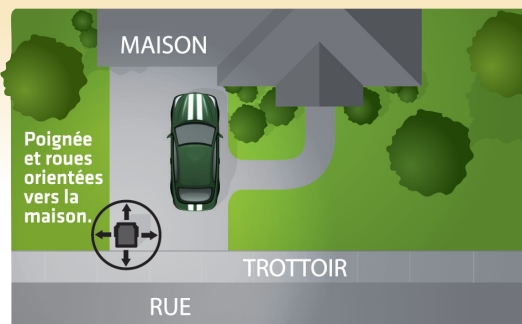
La collecte des résidus domestiques (bac noir) est de retour aux deux semaines **à partir du début octobre**, et ce, jusqu'au printemps prochain.

Horaire de collecte

Il est important de consulter le calendrier des collectes de votre municipalité afin de connaître les dates exactes des différentes collectes. Vous pouvez vous le procurer sur le site Internet de la MRC, au www.margueritedyouville.ca, ou encore en composant le 450 583-3301 ou le 514 856-5701, poste 242.

Disposition

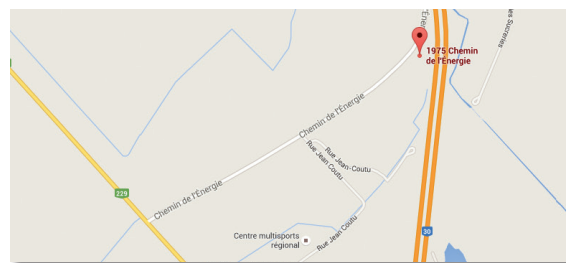
- Placez le bac avant 7 h le matin, le jour de la collecte;
- Orientez la poignée et les roues vers votre résidence;
- Assurez-vous que le couvercle du bac soit complètement fermé;
- Laissez un mètre entre le bac et tout obstacle (clôture, voiture, autre bac, etc.);
- Placez votre bac dans votre entrée, en bordure de rue. Le bac ne doit pas être placé dans la rue ou dans la piste cyclable.



La **MRC** vous informe



ÉCOCENTRE MARGUERITE-D'YOUVILLE



SECTEUR SUD

- 1975, chemin de l'Énergie à Varennes

Heures d'ouverture :

Période estivale (jusqu'au 20 novembre 2016)

Lundi :	fermé
Mardi et mercredi :	8 h à 16 h
Jeudi :	8 h à 16 h
	(à partir du 3 novembre)
Vendredi, samedi et dimanche :	8 h à 16 h

Période hivernale

(du 21 novembre au printemps 2017)

Dimanche, lundi, mardi et mercredi :	fermé
Jeudi, vendredi et samedi :	8 h à 16 h



SECTEUR NORD

- 4111, route Marie-Victorin à Contrecoeur

Heures d'ouverture (jusqu'au 29 octobre 2016) :

Dimanche – lundi – mardi :	fermé
Mercredi – jeudi – vendredi – samedi :	8 h à 16 h
Ouvert les samedis 5, 12 et 19 novembre	de 8 h à 16 h

À partir du 20 novembre au printemps 2017 :

FERMÉ POUR LA SAISON HIVERNALE

Pour plus d'information sur la tarification, les matières et la marche à suivre sur le site de l'Écocentre, la MRC de Marguerite-D'Youville vous invite à consulter son site Internet, au www.margueritedyouville.ca/ecocentre ou à communiquer avec le service à la clientèle au 450 583-3301 ou 514 856-5701, poste 242.



COLLECTE DE RÉSIDUS VERTS

Horaire

Villes	Dates
Calixa-Lavallée	25 octobre, 8 novembre, 22 novembre
Contrecoeur	25 octobre, 8 novembre, 22 novembre
Saint-Amable	25 octobre, 8 novembre, 22 novembre
Sainte-Julie	Tous les lundis jusqu'au 28 novembre (excepté le lundi 21 novembre)
Varennes	Tous les lundis jusqu'au 31 octobre inclusivement ainsi que le 14 et le 28 novembre
Verchères	25 octobre, 8 novembre, 22 novembre

Matières acceptées

- Gazon
- Feuilles
- Résidus de jardinage
- Brindilles

Contenants acceptés

- Poubelles avec un couvercle (usagées ou neuves)
- Bacs roulants (sauf de couleur bleu)
- Sacs de papier biodégradable

Les sacs de plastique TRANSPARENTS et ORANGES sont acceptés lors des collectes d'octobre et novembre.

Disposition

Placez vos contenants ou sacs en bordure de rue avant 7 h le jour de la collecte.



COLLECTE DE BRANCHES

Horaire

Villes	Dates
Contrecoeur	6 octobre
Saint-Amable	6 octobre
Sainte-Julie	Communiquez avec le service à la clientèle de la ville au 450 922-7111
Varennes	6 octobre
Verchères	6 octobre

Branches acceptées

Longueur : 90 à 105 cm (3 pieds à 3,5 pieds)
Diamètre : 5 à 6 cm (2 pouces à 2,5 pouces)
Attachées en ballots de 20 kg maximum

Disposition

Placez vos branches en bordure de rue, le feuillage vers la résidence, avant 7 h le jour de la collecte.

COUR MUNICIPALE RÉGIONALE

Constats Express



Cour municipale
régionale de
Marguerite-D'Youville

CONSTATS EXPRESS

Une solution simple, rapide et sécuritaire pour le paiement de vos constats d'infraction.

Offert depuis 2011 par la cour municipale régionale de Marguerite-D'Youville, Constats Express est un **service de paiement en ligne** qui vous permet de payer vos constats d'infraction par carte de crédit en toute sécurité.

Cet outil, simple et efficace, est accessible 24 heures par jour, 7 jours par semaine, et vous permet d'épargner du temps et d'éviter des erreurs. De plus, en procédant à un paiement avec Constats Express, les données de votre dossier citoyen sont instantanément transmises à la cour municipale concernée.

Avantages

- Aucun délai pouvant entraîner des frais de retard;
- Accès direct à votre dossier sur la base de données de la cour municipale;
- Indique le montant exact à payer;
- Permet de régler le montant de l'amende en totalité par carte de crédit;
- La mise à jour des données est instantanée;
- Sécuritaire puisque le système ne conserve aucune donnée de carte de crédit;
- Pour chaque transaction, vous obtenez un numéro de confirmation ainsi qu'un reçu disponible pour impression;
- Le système envoie une confirmation de la transaction par courriel vous permettant de conserver une trace de votre transaction.

IMPORTANT : Si votre permis de conduire fait l'objet d'une suspension pour amendes impayées, vous devez absolument communiquer avec la cour municipale pendant les heures d'ouverture afin de faire lever la suspension. Le paiement par Constats Express ne lève pas automatiquement la suspension.

Pour utiliser Constats Express, rendez-vous au www.margueritedyouville.ca/constat

SERVICE DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Atelier de démarrage d'entreprise



Calixa-Lavallée - Contrecoeur - Saint-Amable - Sainte-Julie - Varennes - Verchères

ATELIER DE DÉMARRAGE D'ENTREPRISE

Vous souhaitez vous lancer en affaires? Vous avez une bonne idée, mais ne savez pas par quel bout commencer? Avant de plonger tête première dans votre projet, il est important de bien planifier votre démarche. Pour vous aider, les conseillers du Service de développement économique (SDE) de la MRC de Marguerite-D'Youville vous invitent à participer à l'atelier de démarrage d'entreprise offert gratuitement.

Durant cet atelier, vous apprendrez pourquoi et comment réaliser une étude de marché. En plus, on vous proposera un modèle de sommaire de projet d'affaires qui a fait ses preuves, ainsi qu'un outil tout simple pour réaliser vos prévisions financières.

Intéressé? N'hésitez plus et inscrivez-vous. Les prochaines dates pour assister à cet atelier sont les suivantes :

- Mercredi 24 août 2016
- Mercredi 7 septembre 2016
- Mercredi 21 septembre 2016
- Mercredi 5 octobre 2016
- Mardi 18 octobre 2016
- Mercredi 2 novembre 2016
- Mercredi 16 novembre 2016
- Jeudi 1^{er} décembre 2016
- Mercredi 14 décembre 2016

L'atelier débute à 13 h 30 et est présenté dans les locaux du SDE, situés aux 596, route Marie-Victorin, à Verchères.

L'inscription est obligatoire et peut se faire par téléphone, au 450 583-3303, poste 221, ou sans frais au 514 336-1961, poste 221, ou encore en ligne en visitant le www.margueritedyouville.ca/demarrage.

IMPORTANT! Cet atelier est offert exclusivement aux personnes qui désirent établir leur entreprise sur le territoire de la MRC de Marguerite-D'Youville.

Pour plus de renseignements, communiquez avec le secrétariat du SDE de la MRC de Marguerite-D'Youville.

www.margueritedyouville.ca
450 583-3301 • 514 856-5701

La MRC vous informe est un bulletin d'information publié trois fois par année (printemps, automne et hiver)
Rédaction et coordination : Nadine Lasalle, MRC de Marguerite-D'Youville
Conception graphique : Angraphick inc.
Imprimé sur du papier 100 % postconsommation

FEMMES EN ACTION : une nouvelle source de financement

Les femmes qui souhaitent se lancer en affaires sur le territoire de la MRC de Marguerite-D'Youville peuvent désormais compter sur une aide financière additionnelle : le volet *Femmes en action*, offert dans le cadre du Fonds local d'investissement géré par le Service de développement économique (SDE). Avec ce volet, la MRC souhaite augmenter le nombre d'entreprises détenues par des femmes et soutenir leur essor économique et social.

L'aide financière accordée par le volet Femmes en action prend la forme de prêt à terme, sans intérêt, pouvant atteindre un montant maximal de 5 000 \$ par projet et remboursable sur une période de trois ans. Aucune mise de fonds n'est exigée, mais le prêt doit également être assorti d'un prêt au volet général du Fonds local d'investissement, d'un montant au moins équivalent.

Depuis son lancement, en avril 2016, 30 000 \$ ont été remis à six entreprises dirigées par des femmes, soit :

- Marylou Daviau, Clinique Chiropratique Daviau (Saint-Amable);
- Stéphanie Houle et Emmanuelle D. Meunier, Bulles & Pirouettes (Varennes);
- Maggy-Nadyne Lamarche, Béké-Bobo (Saint-Amable);
- Guy-Anne Laporte et Isabelle Veilleux, Yoga Vitalité (Varennes).
- Valérie Létourneau, YÉTI Bar laitier (Contrecoeur);
- Martine Peyton, ELEMENTS Planification urbaine (Varennes).



FEMMES
en action

La **MRC** vous informe